



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120040

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gains Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 593
N/REF : 1/07/2024 50H32 C:025768 I:01352

**SDC 'Le Rivoli'
C/O REGIE CHAPOT ET CIE
63 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON**

IMMEUBLE : LE RIVOLI
3 RUE MASSENA
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 18 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAIN VIDE ORDURES - ACCES DIFFICILES -
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme C. GURCEL

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménagères, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAIN VIDE ORDURES DE 6 NIVEAUX,
1 RECEPTACLE, 2 CONTAINERS DE 120 LITRES.

NOTRE INTERVENTION LE 04/11/2024

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Nettoyage 1	Gain V.O x 6 Niv/Containers	1	147,00
				147,00
		TOTAL H.T.		147,00
		T.V.A. a 10,00%		14,70
		TOTAL T.T.C.En EURO		161,70

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120040

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.